



Asmae - Association Sœur Emmanuelle
Lettre d'information mensuelle n°36 – mars 2016

A la Une

Des OMD aux ODD, les Nations Unies veulent éradiquer la pauvreté d'ici 2030.

En août 2015, les 193 pays membres des Nations Unies ont dévoilé leur plan de lutte contre l'extrême pauvreté d'ici à 2030. Celui-ci doit remplacer les huit Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) adoptés en 2000.

Dans ce nouveau plan d'action, 17 objectifs ont été retenus.

L'éducation s'inscrit dans l'Objectif 4 « **Assurer une éducation inclusive et équitable de qualité et un apprentissage tout au long de la vie pour tous** ».

Ces nouveaux "Objectifs de développement durable" (ODD) intègrent les huit Objectifs du millénaire pour le développement.

Si certains OMD ont été atteints (sur la réduction de la pauvreté par exemple), ce

n'est pas le cas de tous, notamment en ce qui concerne la scolarisation primaire universelle. Depuis 2000, les enjeux éducatifs ont évolué. L'attention n'est plus seulement portée sur l'accès à l'éducation d'un point de vue quantitatif mais sur la qualité des apprentissages et un meilleur accès à l'éducation secondaire, voire à l'éducation supérieure, et à l'acquisition de compétences pour la vie. Depuis 2000, le nombre d'enfants accueillis à l'école primaire s'est, en effet, accru de 30 millions (de 57 à 70 %)¹.



Les Objectifs du Développement Durable sont officiellement entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2016 pour les États volontaires. Le choix des moyens à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs reste à la discrétion de chacun des États. Ils ont été adoptés à l'occasion du Sommet du développement durable, qui s'est tenu du 25 au 27 septembre 2015 au siège de l'ONU à New York. Le sommet a été ouvert par un discours du pape François.

L'ÉDUCATION, UNE DES PRIORITÉS DANS LES ACTIONS D'ASMAE

Parce qu'elle est essentielle au développement de l'enfant et à l'acquisition de son autonomie, l'éducation constitue un de nos principaux domaines d'intervention. **Nos actions font**

¹ « L'action extérieure de la France pour l'éducation dans les pays en développement 2010 – 2015 », Ministère des affaires étrangères et européennes.

écho à [l'objectif N°4](#) de ce nouveau plan d'action, tant elles visent à garantir un enseignement adapté aux besoins, à la situation et à l'âge des enfants.

L'enjeu est double :

- Permettre **l'accès à la scolarité pour tous les enfants** même les plus défavorisés et marginalisés, et démocratiser l'acquisition des savoirs de base : lire, écrire, compter...
- Favoriser **une éducation de qualité**, la seule susceptible d'apporter aux pays et aux individus les nombreux bénéfices économiques et sociaux qu'ils en attendent

Exemples de projets menés en faveur d'une scolarité de qualité :

LIBAN : Avec l'AFEL, dans la banlieue de Beyrouth, nous parrainons la [scolarité](#) de 270 enfants en difficulté économique et sociale.

BURKINA FASO : Soutien aux infirmeries scolaires dans le but d'encourager les parents à scolariser leurs enfants (la santé primaire est un obstacle important à scolarisation). Electrification des salles pour faire les devoirs le soir (*impacts importants pour résorber le taux d'échec et l'abandon scolaire*). (Partenaire : IDEBAK)

INDE : Asmae soutient depuis 1999 le programme des **Classes de Lecture dans les écoles primaires publiques**. Il s'agit d'un programme initié avec notre partenaire Door Step School visant à améliorer les niveaux de lecture et d'écriture des enfants, de donner les « bases » en utilisant au maximum des techniques ludiques et interactives qui stimulent l'intérêt des enfants. Ces derniers bénéficient de sessions de lecture supervisée et d'activités connexes centrées sur la compréhension, la mémoire (jeux), l'expression écrite (rédaction d'histoires), orale (récitation, chant) et artistique (coloriage). En 2013-2014, Asmae a subventionné le projet dans 4 écoles soit 21 classes, au profit de **2 181 enfants**. Grâce à Asmae, Door Step School Pune a été en mesure d'acheter au total 874 livres et de financer la création d'un livre d'histoires écrit par les enfants, pour les enfants.

EGYPTE : Projet de prévention de la déscolarisation dans un quartier informel du Caire en partenariat avec El Shehab.

« Donnons la priorité à [l'Education pour un monde plus juste](#) : L'Education favorise le développement et permet de lutter contre le repli et l'intolérance. »

[Manifeste Asmae – Article 4](#)

Retrouvez l'ensemble de nos projets sur notre site web [asmae.fr](http://www.asmae.fr)

L'invitée du mois

« Les mamans des collectifs d'habitants du programme Divers-Cité d'Asmae se mobilisent pour restaurer ou renforcer leur fonction éducative. Ces mamans, issues de l'immigration ont à cœur de voir leurs enfants réussir. » !

Marina Laabi est consultante au sein du cabinet LM conseil et spécialisée en évaluation et gestion de projet. Avec Hassna Jamjama, elle a réalisé en 2015 un [diagnostic du programme Divers-Cité](#) mis en œuvre par Asmae dans les quartiers populaires de Paris et de Seine Saint-Denis. Cette évaluation **du programme en a démontré les impacts positifs sur la communauté et surtout les enfants et adolescents qui sont au cœur des préoccupations des collectifs d'habitants accompagnés.**

Invitée à la table ronde « L'éducation des enfants : Droit fondamental et levier de développement économique et humain » organisée en novembre 2015 par Asmae, Marina Laabi partage avec nous les points qui ont retenu son attention.



Astuce
Cliquez sur la photo ou sur « play »
pour voir la vidéo

L'Actu terrain

Egypte : Retour sur le projet « Plaidoyer pour l'application des droits de l'enfant ! »

L'année 2016 voit la fin de ce projet de 3 ans marqué par le soutien de l'Union Européenne. Asmae et l'Association Egyptienne de Développement Global (EACD) ont pu favoriser la mise en application de la loi de 2008 permettant aux enfants égyptiens de jouir de leurs droits à la protection sociale et à l'éducation. Bilan de ce projet aux bénéficiaires des enfants avec Eva Soliman, qui l'a coordonné durant trois ans.

Le plaidoyer était-il un projet novateur en Égypte ?

Le plaidoyer n'était pas nouveau en Égypte, ce qui l'était, c'était d'en faire autour des droits de l'enfant. On s'est rendu compte qu'il y a très peu de personnes qui travaillent sur le plaidoyer pour les droits de l'enfant, notamment la mise en vigueur de la loi de l'enfant de 2008. Alors, nous nous sommes fixés pour objectif principal la mise en vigueur de la loi dans toute l'Égypte, dans les associations et dans toutes les écoles. Le plaidoyer était aussi à destination des communautés, via la sensibilisation. Le projet a atteint son objectif général. Nous avons mobilisé les communautés locales, les associations, les écoles et les partenaires autour de ce projet.



Eva Soliman

Pouvez-vous nous parler de la situation des enfants avant la mise en œuvre de cette loi ?

Les droits de l'enfant en Égypte sont complètement absents, que ce soit dans l'éducation, la santé ou les autres domaines. Concernant le droit à l'éducation qui est à mon sens le plus important dans les zones où nous intervenons, les enfants n'avaient pas accès à leurs droits les plus élémentaires comme les jeux et la récréation. Même si l'école est gratuite pour tous en Égypte, la qualité de l'éducation est médiocre. Sur le plan pédagogique, l'enfant est traité comme un objet. On ne le considère pas comme un être qui réfléchit, qui peut donner son avis. Pour pallier cela, nous avons travaillé avec les enfants et les écoles. Avec les premiers pour identifier les problèmes et avec les seconds afin de reproduire une pédagogie active où l'enfant est au centre de ce processus pédagogique. Nous avons donc formé les professeurs des écoles et nous avons également encouragé la participation des enfants à travers les Assemblées d'enfants.

Durant le projet, avez-vous observé des changements concrets ?

De nombreux enfants dans les écoles avec lesquelles nous travaillons ont pris connaissance de leurs droits et nous avons constaté que les enfants ne se taisent plus, et invitent leurs parents à aller se plaindre à l'école. Les parents eux avaient peur de venir se plaindre de peur que les enseignants ne maltraitent les enfants. 90 % des parents avec lesquels nous avons travaillé dans le cadre du projet vont à présent à l'école déposer des plaintes. Certains de ces parents ont d'ailleurs pris l'initiative de sensibiliser d'autres parents d'autres écoles. Les changements sont aussi visibles dans le corps enseignant. Les professeurs avec lesquels nous avons travaillé sont plus à l'écoute des enfants et n'utilisent plus la violence. L'évaluation du projet a fait ressortir aussi d'excellents résultats en termes d'inclusion des enfants en situation de handicap. L'évaluation du projet a fait aussi ressortir que les bénéficiaires se sont appropriés le projet. Avec le ministère de l'éducation, nous avons travaillé à faire appliquer la protection de l'enfant au sein des écoles. Grâce à nos activités, dans la région d'El Marg, les autorités éducatives locales ont mis en application un décret ministériel de 2014 encadrant les mécanismes de protection de l'enfant et qui en outre, garantit les droits de l'enfant en matière de discipline à l'école pour promouvoir des alternatives aux punitions corporelles et psychologiques.

Les News

Assemblée Générale 2016

Le **21 mai** prochain aura lieu l'Assemblée Générale où vous aurez l'occasion de rappeler votre attachement à la défense des droits de l'enfant et aux valeurs héritées de sœur Emmanuelle. Vous désirez prendre part à ce moment stratégique ? **Devenez adhérent** et faites compter votre voix pour les enfants. La cotisation de 20 € est déductible. Pour plus d'informations sur l'Assemblée Générale ou pour vous inscrire, vous pouvez [télécharger le bulletin d'adhésion](#) ou contacter Antoinette Pichon au 01 70 32 02 50 ou par mail sharvey@asmae.fr.



Des adhérents lors de l'Assemblée Générale 2015



Professeurs, vous cherchez un projet pour vos élèves ?

Sensibilisez les enfants de votre collège ou lycée aux Droits de l'Enfant avec notre projet ***Yalla ! Pour les Droits de l'Enfant***. Nous vous proposons de participer à un projet pédagogique pour informer et mobiliser les élèves de votre établissement en faveur d'un projet d'Asmae. Grâce à l'accompagnement d'un intervenant d'Asmae et d'outils adaptés, ***Yalla ! Pour les Droits de l'Enfant*** devient le passeport pour permettre aux élèves de découvrir le quotidien d'autres enfants. Si vous souhaitez que votre établissement scolaire participe à ce projet, contactez-nous par téléphone au 01 70 32 02 50 ou par mail : sensibilisation@asmae.fr.

Prenez part aux événements en région !

Repas solidaires, concerts, vides-greniers ou encore stands sont organisés par les Relais bénévoles d'Asmae en région. Ces événements sont l'occasion de faire connaître l'association et de collecter des fonds pour nos projets. Pour plus d'informations sur nos relais régionaux, contactez-nous par mail à sharvey@asmae.fr ou au 01 70 32 02 50.

Recrutement

Salariés

- * Un (e) **assistant (e) de direction** > [voir l'offre](#)
 - * Un (e) **Responsable de Programmes zone Moyen-Orient - Nord de l'Afrique** > [voir l'offre](#)
-

Missions internationales

- * Un(e) **conseiller (e) technique** éducation spécialisée à Madagascar > [voir l'offre](#)
 - * Un(e) **conseiller (e) technique** aux Philippines > [voir l'offre](#)
-

Bénévoles, nous avons besoin de vous !

- * Bénévole Divers-Cité, **soutien scolaire** > [voir l'offre](#)
- * Bénévole Divers-Cité, **formateur alphabétisation** > [voir l'offre](#)
- * Bénévole Divers-Cité, **conception de sites internet** > [voir l'offre](#)
- * Bénévole siège, **missions administratives ponctuelles** > [voir l'offre](#)
- * Bénévole siège, **assistant accueil du public** > [voir l'offre](#)
- * Bénévole siège, **responsable Parrainages pour le Burkina Faso et les Philippines** > [voir l'offre](#)